

« A.S. Auto »

Société par actions simplifiée

Au capital de 2 000 €

Siège social : 200 rue de la Croix Nivert

75015 Paris

102 322 534 R.C.S. Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **EXTRAORDINAIRE**

À Paris

Le 07/05/2026

PRÉSIDENCE

L'Assemblée est présidée par la société I.S. HOLDING, représentée par Monsieur Ion SPATARU.

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Une feuille de présence a été établie et signée par les Associés présentes, à savoir :

- La société I.S. HOLDING, représentée par Monsieur Ion SPATARU.
- La société BMP, représentée par Monsieur Gheorghii ANDRONIC.

Les associés représentant 100% du capital social, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée délibère sur les points suivants :

1. Changement d'activité,
2. Modification des statuts,
3. Formalités de Publicité.

1. CHANGEMENT D'ACTIVITÉ

Les associés décident de modifier l'objet social comme suit :

- **L'achat, la vente, le négoce, l'importation, le dépôt-vente et la location de véhicules automobiles, utilitaires, et tous véhicules motorisés, neufs ou d'occasion;**
- **L'achat, la vente de pièces détachées, accessoires, équipements et produits liés à l'automobile.**

2. MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de la décision ci-dessus, les statuts sont modifiés comme suit :

- **L'article 2 (Objet) est mis à jour** pour intégrer les nouvelles activités.

3. FORMALITÉS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée décide que toutes les formalités légales liées à ces décisions seront effectuées conformément à la législation en vigueur, notamment :

- Publication au **Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC)**,
- Inscription modificative au **Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)**,
- Publication dans un journal d'annonces légales habilitées.

RÉSOLUTION MISE AUX VOIX :

Les résolutions susmentionnées ont été mises aux voix et adoptées à la majorité des voix exprimées.

Fait à Paris, le 07/05/2026

Signatures :

La société I.S. HOLDING, représentée par Monsieur Ion SPATARU, associé et Président

La société BMP, représentée par Monsieur Gheorghii ANDRONIC, associé et Directeur Général

